

CHAPITRE XXIX

DE LA MÉDISANCE

[305] Le jugement téméraire jette le trouble, nourrit l'orgueil, amène à mépriser le prochain et à se complaire en soi-même. Il conduit à cent autres effets très dommageables, entre lesquels la médisance tient le premier rang comme la vraie peste des conversations. Oh, que n'ai-je un charbon ardent du saint autel pour en toucher les lèvres des hommes, afin qu'ils soient purifiés de ce péché, à l'imitation du séraphin qui purifia les lèvres d'Isaïe¹. Qui guérirait le monde de la médisance, ôterait une grande partie de ses péchés et de ses injustices.

[306] Celui qui blesse la réputation de son prochain, outre qu'il commet un péché, doit faire réparation. Il le fera selon la nature de la médisance. Car nul ne peut entrer au ciel avec le bien d'autrui ; et entre tous les biens extérieurs que possède quelqu'un, la bonne réputation est le plus précieux. La médisance est une espèce de meurtre. En effet, nous avons trois vies : la vie spirituelle qui consiste en la grâce de Dieu, la

1. Is 6, 6-7.

vie corporelle qui procède de l'âme puisque celle-ci anime le corps, et la vie sociale, qui consiste en notre réputation. Le péché nous ôte la première; la mort, la deuxième; et la médisance, la troisième. Mais le médisant, d'un seul coup de langue, commet ordinairement trois meurtres: il tue son âme et celle de qui l'écoute d'un homicide spirituel; et il tue la vie sociale de celui dont il médit. Comme disait saint Bernard: celui qui médit, et celui qui écoute, ont tous deux le diable avec eux, l'un l'a sur la langue, l'autre dans l'oreille. David dit des médisants: *Ils ont affilé leur langue comme un serpent*¹. Or, dit Aristote, le serpent a une langue fourchue qui présente deux pointes. Telle est celle du médisant: d'un seul coup, elle pique et empoisonne l'oreille de qui l'écoute, et tue la réputation de celui dont elle parle.

Je vous conjure donc, très chère Philothée, de ne jamais médire, de personne, ni directement ni indirectement. Gardez-vous d'imputer faussement des péchés à quiconque, de révéler ceux qui sont secrets, et d'exagérer ceux qui sont évidents. Ne prêtez pas de mauvaises intentions à qui fait une bonne œuvre; ne niez pas le bien que vous savez être en quelqu'un; n'ayez pas la malice de le dissimuler ou de le minimiser par vos paroles. Vous offenseriez Dieu gravement, à un double titre: en accusant faussement votre prochain et en lui portant tort.

[307] Ceux qui pour médire commencent par une bonne préface, petites plaisanteries, petites gentilleses, sont parmi les médisants les plus venimeux. «Je l'aime, disent-ils; au demeurant, c'est un galant homme, mais je dois dire la vérité, il a eu tort de commettre cette

1. Ps 139, 4.

perfidie.» Ou bien: «C'est une fille fort vertueuse, mais elle fut surprise.» Et semblables petits faux-semblants. Vous voyez la comédie. Celui qui veut tirer à l'arc, tire tant qu'il peut la flèche vers lui-même, mais c'est pour la décocher plus puissamment. Il semble que le médisant tire ses médisances vers lui-même, mais c'est pour mieux les envoyer et les enfoncer plus avant dans le cœur de ceux qui les écoutent. La médisance dite par manière de plaisanterie est encore plus cruelle. La ciguë est un poison qui agit lentement et auquel on peut porter remède. Mais si elle est prise avec du vin, elle est fatale. Ainsi de cette sorte de médisance. En elle-même, il semblerait qu'elle puisse entrer dans une oreille et sortir par l'autre, comme l'on dit, mais en vérité quand elle est servie avec quelque bon mot, elle frappe mieux l'esprit des auditeurs et y demeure. *Ils ont*, dit David, *le venin de l'aspic entre leurs lèvres*¹. La piqûre de l'aspic est presque imperceptible, son venin provoque d'abord une démangeaison qui n'est pas désagréable, puis le cœur et les entrailles se dilatent et absorbent le venin, après quoi il n'y a plus de remède.

[308] Ne dites pas: un tel est un ivrogne, parce qu'une fois vous l'avez vu ivre. Ni: il est adultère, parce qu'une fois vous l'avez surpris en ce péché. Ni: il est incestueux, pour l'avoir trouvé une fois en ce malheur. Car un seul acte ne donne pas le nom à la personne. Le soleil s'arrêta une fois pour donner la victoire à Josué², et s'obscurcit une autre fois lors de la mort du Sauveur³. Nul ne dira pourtant qu'il

1. Ps 12, 3; Ps 139, 4.

2. Jos 10, 13.

3. Lc 23, 44.

est immobile, ou obscur. Noé s'enivra une fois et Loth une autre fois. De plus, ce dernier commit un grave inceste. Ils ne furent pourtant pas des « ivrognes » ni l'un ni l'autre ; et Loth ne fut pas un « incestueux ». Saint Pierre non plus ne fut pas un « sanguinaire » pour avoir une fois répandu le sang, ni un « blasphémateur » pour avoir une fois blasphémé. Pour prendre le nom d'un vice, il faut en avoir l'habitude et y être assujetti. C'est donc manquer à la vérité que de dire qu'un homme est colérique ou voleur pour l'avoir vu une fois en colère, ou l'avoir surpris une fois en train de dérober.

Même si un homme entretient un vice depuis longtemps, on prend le risque de mentir en le qualifiant de vicieux. Dans l'Évangile, Simon le lépreux qualifie Madeleine de pécheresse¹, parce qu'elle l'avait été naguère. Il mentait, car elle ne l'était plus, devenue une très sainte pénitente. Et Notre-Seigneur la défendit. Le pharisien de la parabole tenait peut-être le publicain pour cupide, injuste et adultère, – en tout cas pour grand pécheur. Or il se trompait gravement puisque à l'instant même Dieu le rendait juste². La bonté de Dieu est si grande qu'un seul instant suffit pour recevoir sa grâce ; alors, comment pouvons-nous être assurés qu'un homme hier pécheur le soit encore aujourd'hui ? Le jour précédent ne doit pas nous faire juger du jour présent ; comme le jour présent ne doit pas nous faire juger du précédent. Seul le dernier les jugera tous. Nous ne pouvons donc jamais dire qu'un homme est méchant, sans risque de mentir. Tout ce que nous pouvons dire, si cela est nécessaire, c'est

1. Lc 7, 39.

2. Lc 18, 11-14.

qu'il a commis tel acte mauvais, qu'à telle époque il vivait dans le péché, que maintenant il fait mal. Mais on ne peut pas généraliser d'hier à aujourd'hui, ni d'aujourd'hui à hier, et moins encore d'aujourd'hui à demain.

[309] S'il faut faire très attention à ne pas médire du prochain, encore faut-il se garder de tomber d'un extrême à l'autre. Quelques-uns, pour éviter la médisance, en viennent à louer et à dire du bien du vice. Si une personne est vraiment médisante, ne dites pas qu'elle est franche, et qu'elle a l'esprit libre ; d'une personne qui dépense en vanités ne dites pas qu'elle est généreuse et bien mise ; n'appellez pas enfantillages de dangereuses familiarités, ni franchise ce qui n'est que de l'arrogance. Non, chère Philothée, ne pensez pas fuir la médisance en flattant, favorisant ou nourrissant les autres vices. Il faut appeler rondement et franchement mal ce qui est mal et blâmer ce qui est blâmable. En le faisant nous glorifions Dieu, si du moins les conditions que je vais dire sont bien remplies.

[310] Nous ne pouvons blâmer les vices d'autrui que si cela est utile, soit à celui à qui l'on parle, soit à celui de qui l'on parle. Quand on raconte devant des jeunes filles les familiarités indiscrettes d'un tel ou d'une telle, manifestement périlleuses, ou qu'on rapporte des paroles ou des comportements inconvenants, si je ne blâme pas spontanément ce mal et que je veuille l'excuser, ces jeunes âmes qui écoutent en prendront prétexte pour prendre des libertés dans ce domaine. Il leur est donc utile que, sur-le-champ, je blâme clairement ces choses. À moins que je ne puisse le faire plus à propos en une autre occasion, en faisant moins de tort à ceux dont on parle.

Outre cette condition, encore faut-il qu'il m'appartienne de parler sur ce sujet, par exemple si je suis l'un des premiers de la compagnie. Dans ce cas, si je ne parle pas, on croira que j'approuve. Mais si je suis l'un des moindres, il vaudrait mieux que je me taise. Il faut surtout que je sois très mesuré en mes paroles, pour ne pas dire un mot de trop. Par exemple s'il m'arrivait de blâmer les familiarités que prennent ce jeune homme et cette jeune fille, parce qu'elles sont inconvenantes et dangereuses, ô Dieu, Philothée, il faut que je tienne la balance bien juste pour ne pas exagérer la chose, fût-ce d'un brin. S'il n'y a qu'une apparence, je ne dirai rien ; s'il n'y a qu'une seule imprudence, je ne dirai rien non plus. S'il n'y a ni imprudence, ni apparence de mal, mais juste de quoi donner prétexte à un esprit malveillant pour médire, soit je n'en dirai rien du tout, soit je dirai cela même. Quand je parle du prochain, ma langue est comme un bistouri de chirurgien qui veut trancher entre les nerfs et les tendons : le coup que je donnerai doit être si juste que je ne dise ni plus ni moins que ce qui est. Enfin, en blâmant le vice, il faut faire très attention à épargner le plus que l'on peut la personne chez qui il se trouve.

[311] Il est vrai que l'on peut parler librement des pécheurs publics, connus de tous comme scandaleux. Mais que ce soit dans un esprit de charité et de compassion, et non en les regardant de haut, ni pour se complaire dans le mal commis par autrui, ce dernier motif manifestant un cœur bas et méprisable. Quant aux ennemis déclarés de l'Église, les sectes hérétiques ou schismatiques, et les chefs de ceux-ci, il faut les dénoncer publiquement, car c'est une charité que de crier au loup, qu'il soit au milieu des brebis ou ailleurs.

[312] Chacun se croit libre de juger et de critiquer tel prince, de médire de telle nation, selon l'opinion que l'on s'en fait. Philothée, ne faites pas cela. Car outre que vous offenseriez Dieu, vous vous susciteriez d'innombrables querelles.

[313] Quand vous entendez dire du mal, mettez en doute l'accusation, si cela est possible. Si vous ne le pouvez pas, excusez l'intention. Si vous ne le pouvez toujours pas, montrez de la compassion, écartez le propos, en vous rappelant, et en le rappelant à la compagnie, que ceux qui ne tombent pas le doivent entièrement à la grâce de Dieu. Reprenez le médisant avec douceur, et si vous en connaissez, dites quelques bonnes choses sur la personne offensée.